



Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Ministère de la Réforme de l'Administration
Et de la Fonction Publique

*DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE*

*"HAKAMA-UE"
Mission de Conseil pour la Réforme de la Gouvernance
Publique*

Rabat, le 6 décembre 2017

*Excellence Madame l'Ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union Européenne au Maroc,
Mesdames et Messieurs les experts de GFA,
Mesdames et Messieurs.*

C'est avec un grand plaisir que je préside, aujourd'hui, la cérémonie de lancement du projet de la mission de conseil pour la Réforme de la Gouvernance Publique au Maroc "HAKAMA".

Je voudrais saisir cette occasion pour présenter mes remerciements à Son Excellence Madame l'Ambassadeur pour l'appui de la délégation de l'UE à ce projet de grande envergure.

Cet appui qui démontre l'engagement constant et résolu de l'UE pour accompagner les chantiers de réformes initiés par le Maroc dans plusieurs domaines.

Je tiens également à remercier les experts du Consortium GFA, à qui reviendra la tâche de mettre en œuvre ce projet.

*Madame l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs,*

Les relations entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne sont privilégiées par leur rapprochement à tous les niveaux. Elles convergent pleinement avec la politique

d'ouverture et de modernisation, de consolidation de l'Etat de droit et de bonne gouvernance prônée par le Royaume.

Le Statut avancé dont jouit le Maroc depuis 2008 est venu couronner les relations privilégiées et le partenariat étroit et durable qui le lient à l'UE. Basé sur une vision participative qui respecte les constantes de notre Royaume et les intérêts communs des deux parties. Ce statut concorde parfaitement aux priorités en matière d'approche globale d'ouverture et de développement adoptée par le Maroc. En outre, il confère au Maroc un traitement particulier aux vues des avancées réalisées dans les domaines politique, social et économique.

En effet, depuis l'attribution de ce Statut, le Royaume du Maroc s'est engagé dans une série de chantiers visant plus de convergence entre le Royaume et l'Europe dans divers domaines.

Grâce à l'effort entrepris, le partenariat entre les deux parties couvre actuellement plusieurs secteurs clés. Pour le Maroc, le renforcement de son partenariat avec l'UE constitue un choix stratégique, qui vise notamment l'appui et l'accompagnement du Royaume dans son choix immuable de suivre son propre modèle de développement qui place le citoyen au cœur de son processus.

*Madame l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs,*

Le Royaume du Maroc a opté, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour un modèle de développement qui favorise l'équilibre entre les dimensions économiques et sociales, avec pour objectif l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Ainsi, de grandes avancées ont pu être réalisées dans les domaines les plus variés. L'évolution démocratique de notre pays, incarnée notamment par la Constitution de 2011, a jeté les jalons d'une nouvelle phase dans le processus de consolidation du modèle démocratique marocain faisant du Royaume un modèle de développement intégré.

L'ensemble de ces réformes ont permis de mettre notre pays sur la voie d'un développement inclusif selon un pattern qui lui est propre, qui respecte ses spécificités et qui place son capital humain au cœur de tous les chantiers de réforme. En effet le Maroc a veillé à concilier entre l'impératif de lancer des projets structurants et le souci de promouvoir le développement humain et durable.

Dans le même sens, plusieurs chantiers structurants visant la concrétisation de ce processus ont été lancés. L'objectif étant l'intégration des principes et valeurs de la protection des droits de l'homme, de la démocratie participative et de la consolidation de la bonne gouvernance.

En parallèle, le Maroc s'est engagé, dans différentes réformes de la gouvernance publique afin d'accompagner les efforts de développement économique et social. Ces réformes portent essentiellement sur la réforme fiscale et budgétaire, et plus largement, sur la réforme de l'administration.

Madame l'Ambassadeur,

Mesdames et Messieurs,

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a mis en exergue à plusieurs occasions le rôle de l'Administration publique dans la mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies de développement. D'ailleurs ses Hautes Orientations ont constitué un tournant décisif dans le processus de réforme de l'administration. Aussi, le gouvernement s'est-il engagé dans son programme d'action à engager une réforme globale de l'administration publique de façon à l'habiliter à jouer pleinement son rôle dans le processus de développement et à atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Etant une condition sine qua non à l'aboutissement des réformes initiées et des politiques publiques, la réforme de l'administration est placée comme priorité du programme gouvernemental. L'objectif étant de consolider les principes de bonne gouvernance et d'instaurer une administration performante, efficace et efficiente, à même d'offrir des services publics de qualité et d'appuyer les stratégies sectorielles.

A cet égard, un Programme de Réforme a été mis en place par le Ministère de la réforme de l'Administration et de la Fonction Publique. Lequel se base sur plusieurs vecteurs dont l'amélioration de la relation entre l'administration et l'utilisateur, la moralisation de la vie publique et l'ancrage des principes d'éthique et de transparence, la simplification des procédures administratives et la promotion de l'administration électronique, la refonte de la fonction publique, etc,...

Il est à noter que le Ministère accorde un intérêt particulier au chantier de la bonne gouvernance eu égard à son importance dans la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles en matière de gouvernance publique, de moralisation du service public, et de consolidation de la transparence. A cet effet, il l'a placé, d'une manière conséquente et opératoire, au cœur même de son programme de réforme. Et ce, au niveau des quatre axes principaux qui le composent à savoir la transformation

numérique, la transformation managériale, la transformation organisationnelle et la transformation éthique.

*C*est dans ce sens qu'intervient le projet de la mission de conseil pour la Réforme de la Gouvernance Publique au Maroc "HAKAMA" qu'on va lancer aujourd'hui. Lequel s'intègre dans le cadre de l'appui et l'accompagnement de l'UE des projets initiés pour promouvoir la performance et la qualité des services publics et pour mettre en œuvre une gestion publique plus efficace et plus transparente.

Madame l'Ambassadeur,

Mesdames et Messieurs,

*S'*inscrivant dans le cadre de la coopération entre le Maroc et l'Union européenne dans le domaine de la gouvernance publique, initiée au milieu des années 2000, le programme de coopération "Hakama-UE" (Gouvernance publique) a été signé fin 2013, pour une mise en œuvre jusqu'à 2020.

*L'*objectif global du programme est d'accroître l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action de l'administration et des services publics.

Cet objectif global est poursuivi à travers trois objectifs spécifiques, à savoir :

- 1) **l'accroissement de la performance et de la transparence budgétaires,**
- 2) **l'amélioration de la qualité des services publics,**
- 3) **l'accroissement de la transparence, de l'équité et de l'efficacité du système fiscal.**

Ce programme dispose d'un budget de 93,5 millions d'Euros, et inclut différents instruments de coopération, tels que l'appui budgétaire, l'approche projet et le jumelage institutionnel.

La mission de conseil que nous lançons aujourd'hui est financée par l'enveloppe d'accompagnement du programme d'un montant de 1,85 millions d'euros, et sera mise en œuvre sous forme d'approche projet.

Elle apportera son conseil dans la mise en œuvre de différentes actions de réformes, regroupées autour des quatre composantes suivantes :

- Relation entre l'Administration et les citoyens et qualité des services publics ;
- Gouvernance publique et transparence ;
- Valorisation du capital humain dans l'administration,
- Renforcement de la gestion administrative, financière et comptable du Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique.

Madame l'Ambassadeur,

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer, je voudrais renouveler mes remerciements à l'Union Européenne, pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer en faveur de la réforme de l'administration publique au Maroc, et pour la confiance accordée au Ministère pour mettre en œuvre ce projet.

Je tiens à préciser que je place beaucoup d'espoir dans ce projet prometteur et lui souhaite plein succès.

Merci de votre Attention.